

Les bases des contrats en droit des affaires pour managers

Objectifs :

- Maîtriser l'utilisation des contrats les plus courants de la vie des affaires : les connaître, les reconnaître et savoir y recourir à bon escient.
- De la négociation à la fin d'un contrat : maîtriser et sécuriser toutes les étapes de la vie d'un contrat

Les + :

- Jeux de rôles et cas pratiques : vous vous entraînez à la rédaction de contrats à chaque étape de la formation
- Clauses types, check lists, exemples de contrats : vous repartez avec une « boîte à outils » pour sécuriser vos futurs contrats

Vous êtes concernés :

Tout manager amené à conclure des contrats en droit des affaires :

Dirigeant

Juriste

Directeur commercial

Directeur des achats

Responsables de centres de profits

Directeur comptable

Expert-comptable

Premier jour :

Panorama des principaux types de contrats en droit des affaires : quelles sont leurs caractéristiques, quand les utiliser

- Les contrats de base : vente, prestation de services, mandat, louage de chose, prêt, dépôt
- Les contrats relatifs à la structure de l'entreprise : constitution, direction, gestion des locaux (baux)
- Les contrats liés au financement de l'entreprise
- Les contrats d'approvisionnement
- Les contrats liés à la production : sous-traitance, coopération industrielle, développement technologique en commun...
- Les contrats de distribution
- La couverture des risques de l'entreprise : assurance dommages et assurance responsabilité.

Cas pratique : Les participants reçoivent des exemples de chaque type de contrat étudié. Ils les étudient en sous-groupes afin d'identifier leurs clauses essentielles, les points de vigilance et les modalités d'utilisation.

Déjeuner d'échanges

Comment mener votre négociation précontractuelle

Quelles sont les étapes de négociation des contrats

Quelles sont les principales clauses relatives à cette négociation (sincérité, confidentialité, etc.)

Rupture des pourparlers : quelles sont les fautes à ne pas commettre

Qu'est-ce qu'une lettre d'intention ? Peut-on juridiquement être engagé par une lettre d'intention

Cas pratique : Les participants étudient avec leur formateur des jurisprudences sur les négociations précontractuelles. Ils identifient ainsi les zones de risques et les erreurs à ne pas commettre.

Jeux de rôle : En sous-groupes, les participants s'entraînent à la négociation de contrats. Les jeux de rôles sont ensuite débriefés avec l'ensemble du groupe : les contrats ont-ils été sécurisés, qu'est-ce que les parties ont obtenu ?

L'importance des avant-contrats et promesses de contrats

Quelles sont les précautions essentielles à prendre

Les principaux avant-contrats : le pacte de préférence, la promesse unilatérale de contracter, la promesse synallagmatique de contracter

Cas pratique : étude en sous-groupe d'exemples d'avant-contrats et de promesses de contrats. Les participants maîtrisent ainsi les particularités de chaque document et savent lesquels utiliser pour quel cas de figure.

Deuxième jour :

Les précautions à prendre lors de la formation du contrat

- Les vices du consentement : erreur, dol et violence
- Protection du consentement : l'obligation d'information précontractuelle
- Comment se prémunir contre la caducité de l'offre
- Le silence vaut-il acceptation ?

Cas pratique : les participants étudient avec leur formateur des exemples de jurisprudence sur les vices de consentement. Ils reçoivent une check list : les éléments à réunir pour éviter le vice de consentement. Ces éléments leur permettent de sécuriser leurs contrats par la suite.

Comment utiliser à bon escient les clauses contractuelles les plus usuelles

- Quel est le rôle des usages en matière de contrat.
- Les clauses de variation de prix, de réserve de propriété, de déchéance du terme, de garantie des vices cachés : exemples de mise en pratique

Déjeuner d'échanges

Cas pratique : Atelier de rédaction de clauses

Les participants s'entraînent à la rédaction des clauses contractuelles les plus utilisées. Ils reçoivent ensuite des exemples de clauses à réutiliser par la suite.

Quelles sont les responsabilités inhérentes à l'inexécution du contrat

- Résolution ou résiliation, dommages et intérêts, exécution en nature.

Comment gérer la fin d'un contrat

- La différence entre renouvellement et prorogation
- Le cas de la résiliation anticipée
- Résolution unilatérale et gravité du comportement
- Organiser dans le contrat le règlement des litiges éventuels

Cas pratique : les participants reçoivent une check list des éléments essentiels à vérifier lors de la réalisation du contrat pour sécuriser la fin de ce même contrat. Le groupe étudie et commente cette liste, à la lumière des jurisprudences déjà étudiées.